

QUESTION ECRITE

Monsieur Alain MARTY attire l'attention de Monsieur Frédéric Cuvillier, Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, chargé des Transports sur les attentes des professionnels du transport fluvial. En effet, si chacun s'accorde à penser que ce mode de transport est le plus écologique et le plus à même à fortement diminuer le trafic routier en axant les priorités sur le développement des axes autoroutiers et sur la sécurisation des routes et infrastructures routières existantes, les bateliers en revanche, s'interrogent sur l'intérêt que le gouvernement porte sur cette filière d'avenir et sur la politique fixée pour en garantir son développement. En effet, alors que de nombreuses politiques ont été menées sur l'aménagement et le développement du transport routier, et que de plus, de réelles avancées ont également pu être permises sur le transport ferroviaire, force est de constater que le transport fluvial, pourtant fortement plébiscité lors du Grenelle de l'Environnement semble suscité que peu d'intérêt comme moyen de transport.

Aussi, il sollicite le Ministre afin de connaître les intentions du Gouvernement dans ce domaine, et les actions qu'il compte mener afin de promouvoir et développer cette filière.

Alain MARTY